

La Nouvelle République

L'Aven rend visite à la classe défense du collège de Lamotte- Beuvron

ARMÉE - LAMOTTE-BEUVRON



Pascal LEPEYTRE, ancien militaire, Françoise Grellier, présidente de l'Aven, et Gilles Dardente, accompagnés des professeurs du collège Marie-Agnès Henrique et Baptiste Minier.

© Photo NR

Par **RÉDACTION**

Publié le 17/04/2026 à 10:42

Mis à jour le 17/04/2026 à 10:42

Vendredi 10 avril, la classe défense du collège Jean-Rostand de Lamotte-Beuvron a accueilli Françoise Grellier, présidente de l'Aven (Association des vétérans des essais nucléaires) et Gilles Dardente, qui a assisté à des essais en Algérie lorsqu'il était dans la 1^{re} compagnie saharienne du Génie. Ce dernier raconte qu'il était à 150 km du lieu d'un essai nucléaire et qu'il a senti la terre trembler.

Plus de deux cents essais nucléaires tirés par l'armée

Le premier essai a été tiré dans le Sahara le 13 février 1960, 17 autres ont suivi dans le désert. Ces tirs ont été décrétés par le général de Gaulle qui voulait armer la France de l'arme nucléaire. 210 essais ont été tirés (atmosphériques et souterrains), dont 17 au Sahara et 193 en Polynésie. En 1964, la France est obligée de quitter l'Algérie et part en Polynésie, où le dernier essai a été tiré le 27 janvier 1996.

Ces essais avaient pour but de certifier l'arme, de s'assurer de son fonctionnement mais aussi d'observer la puissance et l'impact de la bombe sur le matériel. Les tirs ont produit des déchets radioactifs, ont contaminé et pollué le matériel et provoqué des cancers et des maladies cardiovasculaires. Les dangers des tirs n'étaient pas connus du grand public, l'armée a gardé le secret pendant des années.

L'Aven, association de loi 1901, est dédiée à la reconnaissance des personnels civils et militaires ayant participé aux essais nucléaires au Sahara et en Polynésie française entre 1960 et 1996. Sa vocation est de défendre les droits des victimes militaires et civiles, de sensibiliser l'opinion publique aux conséquences de ces essais et d'obtenir une reconnaissance officielle ainsi qu'une indemnisation pour les personnes touchées et leurs familles.

Contact de l'Aven : 01.44.78.20.60 ou 07.44.55.85.90 - aven@aven.org

www.aven.org et sur FB « AVEN PAGE OFFICIELLE »